

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Retiré

**AMENDEMENT**

N° II-AC447

présenté par

Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Keloua Hachi, M. Courbon,  
M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, M. Proença, Mme Rouaux et les membres du  
groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	2 000 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	2 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à revenir sur la baisse des crédits alloués à la formation des AESH.

Alors que pour 2024, ces crédits étaient déjà faibles (4,25 m€) le Gouvernement les divise par deux pour 2025, cette baisse est inacceptable : afin que l'école soit réellement inclusive, il est indispensable que ses AESH bénéficient d'une formation de qualité pour les préparer à l'exercice de leurs fonctions et à toutes ses complexités. Aujourd'hui, la formation des AESH est déjà seulement de 60 heures. De plus, alors que 2000 postes d'AESH sont créés, comment le Gouvernement compte-t-il assurer leur bonne formation sans moyens ?

Afin d'assurer sa recevabilité financière, cet amendement :

- abonde de 2m€, en AE et CP, l'action 03 – Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap du programme 230 Vie de l'élève
- diminue d'autant, en AE et CP, le programme 214 Soutien de la politique de l'éducation nationale.